

## CROISSANCE DES SERVICES AUX ENTREPRISES COMME SOURCE DE NOUVELLES INEGALITES SPATIALES : APPLICATION AUX REGIONS URBAINES EN BELGIQUE

Laurence MOYART

### Résumé

Les économies développées connaissent actuellement de profondes mutations structurelles et spatiales dans lesquelles les activités de services et en particulier les services aux entreprises prennent une place considérable. Si, de manière générale, il est reconnu que ces derniers favorisent les grandes villes, il semble que d'autres espaces et notamment certaines zones d'urbanisation moyenne soient capables d'attirer ces activités. Le propos de cet article est d'étudier l'évolution de la répartition spatiale et de la concentration des services aux entreprises dans le système urbain belge entre 1982 et 1996.

### Mots-clés

changements structurels, concentration, répartition spatiale, spécialisation, services aux entreprises

### Abstract

*The Developed Economies are undergoing main structural and spatial transformations in which service activities play an important role. Although it is generally agreed that producer services are preferably located in metropolitan areas, other kinds of zones and in particular medium-sized cities seem to be attractive for these activities. This paper proposes an analysis of the evolution of the spatial distribution and concentration of producer services in Belgium between 1982 and 1996.*

### Keywords

*structural transformation, concentration, spatial distribution, specialization, producer services*

## INTRODUCTION

Au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, il devient de plus en plus évident que les économies avancées connaissent des transformations économiques majeures et que leurs systèmes productifs se restructurent, les services ayant remplacé la fabrication de biens comme forme principale d'activité économique.

La répartition de l'emploi entre grands secteurs économiques subit par conséquent des transformations profondes : tandis que l'emploi industriel est en voie de réduction, l'emploi dans les services croît considérablement. La nature des emplois subit également des transformations : les emplois de type « cols blancs » progressent aussi bien dans les industries que dans les services ; cela se traduit par une élévation du niveau des qualifications dans l'ensemble des activités (Alvergne, 1995 ; Gallouj, 1997).

Cette tertiarisation représente un trait central du développement économique moderne et il est maintenant bien établi que la dynamique économique de nos sociétés n'a

plus comme unique moteur, ni comme seul régulateur, la production de biens matériels (Racine et Cunha, 1984). Ainsi, pendant les deux premiers tiers du XX<sup>e</sup> siècle, si les pays avancés vont tirer la majorité de leurs revenus et de leurs emplois de la production industrielle, c'est aujourd'hui le tertiaire qui occupe la majorité de la population active et concourt principalement à la formation du produit national brut. Le secteur des services est donc aujourd'hui pour la plupart des pays le secteur économique et social le plus important : c'est là que travaillent la majorité des individus et c'est là que se réalise la plus grosse part de la valeur ajoutée.

Parmi l'ensemble des activités de services, la littérature récente insiste sur l'importance des services aux entreprises. Il semblerait, en effet, que la présence ou l'absence au niveau local et régional d'une « *bonne infrastructure en services aux entreprises* » soit fondamentale dans la dynamique des régions. Ainsi, la présence de services aux entreprises affecte le développement régional dans divers domaines (Illeris, 1991 ; Martinelli, 1991 ; Begg, 1993) : création de valeur ajoutée par l'activité que ces services produisent dans leur

région ; compétitivité des systèmes économiques régionaux (contribution à la diffusion des innovations, modernisation du système productif, compétitivité des divers secteurs) ; renforcement du marché du travail (quantitatif et qualitatif) ; adaptation des produits, des entreprises et des régions aux nouvelles conditions économiques. Dès lors, les services aux entreprises constituent actuellement un facteur de concurrence entre les entreprises, les régions et les nations. Dans ce contexte, la question de leur localisation est de première importance. Où tendent-ils à se localiser ? Quels sont les espaces susceptibles d'attirer ces activités ?

Au niveau spatial, le développement des services aux entreprises se manifeste principalement dans les grandes villes : ces activités apparaissent très concentrées dans quelques régions et particulièrement dans les grandes régions métropolitaines, de sorte que leur développement affecte particulièrement l'économie des villes (Martinelli, 1991 ; Alvergne et Coffey, 1996 ; Jouvaud, 1997). Cela devrait impliquer qu'en Belgique, les cinq métropoles (Bruxelles, Anvers, Charleroi, Gand et Liège) polarisent l'essentiel du potentiel national de services aux entreprises et que la « province » dans son ensemble reste faiblement dotée en services surtout en services de haut niveau, comme on le constate dans d'autres pays.

Malgré un certain nombre de contre-tendances évoquées dans des travaux récents, mais dont la réalité et l'ampleur sont loin d'être reconnues unanimement par les chercheurs (phénomène de rattrapage, reprise en mains des marchés de province, diffusion), on est en droit de s'interroger sur le sort des « autres espaces » et notamment des zones d'urbanisation moyenne (ZUMs). En effet, si les services aux entreprises sont importants en termes de développement régional, cette concentration dans les grandes agglomérations signifierait que le développement économique serait de plus en plus polarisé et cumulatif dans un nombre limité d'espaces (en l'occurrence les métropoles) au détriment des autres espaces (Martinelli, 1991). Dans ce sens, ces activités seraient au coeur de nouvelles inégalités spatiales.

Dans cette perspective, le présent article s'intéresse à la répartition spatiale des services aux entreprises (SE) en Belgique. Après une brève présentation de l'évolution structurelle de l'économie belge au cours des trois dernières décennies et quelques remarques relatives au réseau urbain belge (partie I), nous nous intéresserons à la concentration spatiale des services aux entreprises dans les régions urbaines en Belgique (partie II). Nous commencerons par une analyse comparative générale du degré de concentration dans diverses activités pour situer la place des services aux entreprises sous ce rapport. Ensuite, nous nous intéresserons au type de concentration caractérisant les services aux entreprises, le terme concentration indiquant seulement que ces activi-

tés se localisent à certains endroits privilégiés, mais quels sont ces endroits ? Dans la partie III, nous tenterons enfin de différencier les régions urbaines belges en termes de spécialisation dans les services aux entreprises.

## I. L'EVOLUTION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE BELGE ENTRE 1961 ET 1991

Une première approche de l'évolution de la structure économique belge et de l'importance croissante que prennent les activités de services dans notre économie est donnée au tableau 1 par la distinction entre secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche), secteur secondaire (y compris le bâtiment) et secteur tertiaire (services marchands et non marchands).

Entre 1961 et 1991, l'économie belge a perdu quelque 10,7 % de l'emploi, mais ces chiffres recouvrent des évolutions distinctes : créations nettes d'emplois dans le secteur tertiaire avec une croissance de 40,2 %, pertes nettes d'emplois dans le primaire (-64,7 %) et le secondaire (-28,8 %). Le contraste bien connu entre le secteur primaire et industriel, où les pertes d'emplois sont massives et assez générales, et le secteur tertiaire, où la tendance inverse prévaut largement, se vérifie dans le cadre de la Belgique. On évalue à quelque 70 % de la population active belge totale le pourcentage des actifs tertiaires (contre 43 % en 1961) ; chiffres qui sont vraisemblablement sous-estimés, car ils datent du dernier recensement général de la population disponible (1991).

Une étude plus fine du secteur tertiaire montre néanmoins des écarts sensibles de dynamisme entre les différents sous-secteurs (Tableau 1). Ainsi, derrière une croissance globale de 40,2 % entre 1961 et 1991, les différents secteurs progressent à des allures différentes, que ce soit en termes absolus ou en termes relatifs. En termes relatifs, c'est le secteur SE-banque-assurance-location qui a connu le taux de croissance le plus important (162,4 %) et ensuite les autres services (72,4 %). La tertiarisation en cours se caractérise par conséquent par des dynamiques sectorielles inégales entre 1961 et 1991.

La structure des professions et des qualifications (Tableau 2) subit elle aussi de profondes transformations dans certains secteurs du tertiaire (services aux entreprises, banques et assurances, commerce) et de l'industrie (notamment les industries de pointe telles que l'électronique, l'aéronautique...) alors que les secteurs industriels plus traditionnels et les services non marchands sont moins affectés par ces mouvements (bâtiment, etc.). Ainsi, les professions scientifiques et libérales ont vu leur part s'accroître dans l'emploi au cours des trente dernières années, de même que le groupe des chefs d'établissements-directeurs et cadres administratifs supérieurs, les employés de bureau et les travailleurs des services. Les autres catégories sont en recul : les agricul-

**Tableau 1. Évolution de la population active par classe d'activités de 1961 à 1991 (chiffres absolus et %)**

Classes d'activité	31/12/1961	31/12/1970	1/3/1981	1/3/1991	Chgt Absolu	Chgt relatif
Agriculture, sylviculture et pêche	253.919 (7,062)	162.118 (4,696)	113.268 (3,305)	89.712 (2,795)	-164.207	-0,647
Énergie et eau	136.116 (3,786)	82.500 (2,390)	64.835 (1,892)	35.695 (1,112)	-100.421	-0,738
Industries manufacturières	1.155.669 (32,143)	1.166.587 (33,790)	870.339 (25,396)	700.889 (21,833)	-454.780	-0,394
Bâtiment et construction	269.330 (7,491)	291.622 (8,447)	251.491 (7,338)	204.674 (6,376)	-64.656	-0,240
Commerce, banques, assurances, SE, location, horeca, dont :	685.989 <b>(19,080)</b>	765.272 <b>(22,166)</b>	838.303 <b>(24,461)</b>	858.379 <b>(26 739)</b>	+172.390	+0,251
Commerces, restauration, hébergement et réparations	579.075 <b>(16,106)</b>	602.279 <b>(17,445)</b>	611.147 <b>(17,833)</b>	577.865 <b>(18,001)</b>	-1.210	-0,002
Banques, assurances, SE, location	106.914 <b>(2,974)</b>	160.293 <b>(4, 642)</b>	227.156 <b>(6,628)</b>	280.514 <b>(8,738)</b>	+173.600	+1,624
Transports et communications	237.638 <b>(6,610)</b>	233.905 <b>(6,775)</b>	270.228 <b>(7,885)</b>	233.263 <b>(7,266)</b>	-4.375	-0,018
Autres services	630.658 <b>(17,541)</b>	750.431 <b>(21,736)</b>	1.018.642 <b>(29,723)</b>	1.087.546 <b>(33,878)</b>	+456.888	+0,724
TOTAL SERVICES	1.554.285 <b>(43,230)</b>	1.749.608 <b>(50,678)</b>	2.127.173 <b>(62,069)</b>	2.179.188 <b>(67,884)</b>	+624.903	+0,402
TOTAL GENERAL	3.595.400 (100)	3.452.435 (100)	3.427.106 (100)	3.210.158 (100)	-385.242	-0,107

Source : Annuaires statistiques de la Belgique de l'INS, calculs personnels.

teurs, les bûcherons, les mineurs, les travailleurs de l'industrie et de la construction, les commerçants et vendeurs.

## II. LA CONCENTRATION SPATIALE DES SERVICES AUX ENTREPRISES EN BELGIQUE

Nombre d'études empiriques permettent d'observer une très forte concentration des services aux entreprises et principalement des services de haut niveau, dans les « places centrales » de rang élevé (Coffey et Polèse, 1987 ; Illeris, 1989 ; O'Huallachain et Reid, 1991 ; Gallouj, 1997). Les services aux entreprises apparaissent notamment plus concentrés dans l'espace que les autres activités dans quelques régions, particulièrement les régions métropolitaines les plus importantes (Gillespie et Green, 1987 ; Martinelli, 1991 ; Savy, 1994 ; Alvergne et Coffey, 1996). En outre, les analyses sur la répartition spatiale de ces activités concluent dans le sens

d'une très faible décentralisation et donc d'une relative stabilité de leur répartition spatiale (Gillespie et Green, 1987 ; Jouvaud, 1997). Qu'en est-il en Belgique ?

### A. Une répartition inégale dans l'espace

Pour mesurer la concentration spatiale des activités, différents indicateurs peuvent être utilisés. Dans le présent article, nous avons retenu l'indice de GINI (Tableau 3) qui mesure la concentration relative de chaque secteur d'activité et varie entre 0 et 1 : une valeur proche de 1 indique une répartition comparable à celle du total des secteurs, tandis qu'une concentration proche de 0 signifie que le secteur est essentiellement regroupé sur un petit nombre d'aires géographiques.

À l'image de ce qui se passe dans les autres pays, les services aux entreprises sont inégalement répartis sur le territoire belge et leur répartition est assez différente de

Tableau 2. Evolution de la population active occupée par classe de professions de 1961 à 1991

Classes de professions	1961	1970	1981	1991
Professions scientifiques, libérales et assimilées	281.196 (8,3)	402.929 (11,4)	606.000 (17,2)	518.000 (14,2)
Chefs d'établissements, directeurs et cadres administratifs supérieurs	92.373 (2,7)	166.208 (4,7)	164.500 (4,7)	246.900 (6,7)
Employés de bureau	396.801 (11,8)	466.697 (13,2)	583.300 (16,6)	580.800 (15,9)
Commerçants, vendeurs et assimilés	384.344 (11,4)	370.974 (10,5)	343.900 (9,8)	339.600 (9,3)
Agriculteurs, pêcheurs, bûcherons et assimilés	258.974 (7,7)	164.697 (4,7)	117.800 (3,3)	91.600 (2,5)
Techniciens				240.300 (6,6)
Mineurs, carriers et assimilés	84.410 (2,5)	36.332 (0,1)	21.900 (0,6)	
Travailleurs des transports et des communications	182.257 (5,4)	180.887 (5,1)	175.400 (5,0)	149.300 (4,1)
Artisans, travailleurs des industries manufacturières et construction	1.384.929 (41,0)	1.424.059 (40,4)	1.130.300 (32,1)	926.600 (25,4)
Travailleurs des services, des sports et activités récréatives	245.459 (7,3)	245.372 (7,0)	286.200 (8,1)	325.100 (8,9)
Militaires de carrière	61.676 (1,8)	51.985 (1,5)	56.300 (1,6)	35.900 (1,0)
Profession inconnue	3.299 (0,1)	14.419 (0,4)	33.500 (1,0)	197.600 (5,4)
TOTAL	3.375.718 (100)	3.524.559 (100)	3.519.100 (100)	3.651.700 (100)

Source : Annuaires statistiques de FINS, calculs personnels.

celle de l'emploi dans les services aux particuliers (services usuels', services d'intérêt générale). En revanche, certains services aux entreprises présentent un degré de concentration relativement similaire à l'industrie (Tableau 3).

L'examen des indicateurs de concentration montre que, parmi les services aux entreprises, ce sont le commerce de gros, les services de communication et le secteur études-conseil-assistance qui présentent la localisation la moins inégale dans l'espace, alors que les services de location, de transport, les services traditionnels et les services finance-assurance-immobilier sont les secteurs les moins bien répartis. Il convient néanmoins de souligner qu'une analyse détaillée du secteur études-conseil-assistance montre des degrés de concentration extrêmement différenciés au niveau des différents sous-secteurs<sup>3</sup>.

Le tableau 3 montre également que le degré de concentration des activités s'est réduit' entre 1982 et 1996, traduisant une répartition plus homogène des activités sur

le territoire belge par rapport au début de la période de référence. Néanmoins, les secteurs les moins bien répartis dans l'espace restent identiques. Il s'agit peut-être là d'un phénomène de rattrapage ou de diffusion spatiale qu'il conviendrait d'analyser de façon plus approfondie, ce qui n'entre pas dans le cadre du présent article. Il importe cependant d'approfondir l'analyse de la concentration : la forme de concentration peut, en effet, être différente entre l'industrie et les services et entre les services aux particuliers et les services aux entreprises.

#### **B. Le type de concentration des services aux entreprises et la hiérarchie urbaine**

Le tableau 4 donne une image synthétique de la répartition géographique des secteurs d'activités retenus dans la hiérarchie urbaine belge pour l'ensemble des communes et celles de plus de 40.000 habitants. On y reprend les coefficients de GINI (colonne 2) issus du tableau 3 et les indices de spécialisation sectoriels (ou

**Tableau 3. Indices de concentration, 1982-1996**

GINI		
SECTEURS	1982	1996
Industrie	0,6498	0,6471
Services marchands	0,7373	0,8020
Services d'intérêt général	0,7536	0,7630
Services usuels	0,7784	0,7995
<b>Services aux entreprises, dont :</b>		
Commerce de gros	0,7063	0,6893
Communication	0,6067	0,6643
Etude, conseil, assistance	0,5257	0,6658
Finance, assurance et immobilier	0,4641	0,5159
Services de location	0,3063	0,5272
Services traditionnels	0,5309	0,5656
Services de transport	0,3925	0,5235

Source : Données d'emploi de l'ONSS, calculs personnels.

quotients de localisation) repartis en trois zones selon la spécialisation relative des communes (colonnes 2 à 4). Ces derniers sont mesurés par le rapport de la proportion d'un secteur dans une commune sur la proportion de ce secteur au niveau national. Une valeur de 100 indique que la commune se caractérise par le même niveau de concentration que celui observé au niveau national ; une valeur inférieure à 100 indique une sous-spécialisation par rapport au référentiel national et une valeur supérieure à 100 révèle une surspécialisation relative.

Les services aux entreprises adoptent des comportements spatiaux très ségrégatifs et ne se localisent que sur un nombre limité de zones : pour la plupart des services aux entreprises', la plus grande partie des communes présentent des sous-spécialisations (63,7 %). Ceci signifie que le nombre de zones spécialisées dans ces activités est très faible (10,2 %) et que, par conséquent, les services aux entreprises se répartissent de façon très inégale sur le territoire, ce qui conforte les résultats obtenus

précédemment. Ce résultat montre également que le type de concentration qui caractérise les services aux entreprises diffère sensiblement de l'industrie, mais plus encore des services aux particuliers. En ce qui concerne l'industrie, on voit que 34,1 % des communes belges présentent une spécialisation, 19,2 % ont une position moyenne et 46,7 % une sous-spécialisation. Pour les services aux particuliers, les résultats relatifs aux services usuels et aux services d'intérêt général sont respectivement de 33,9 % et 35,5 % pour les communes spécialisées dans ces secteurs, de 37,5 % et 29,5 % pour les communes présentant une situation normale et seulement 28,6 % et 35,0 % pour celles caractérisées par une sous-spécialisation.

Les résultats sont très différents lorsqu'ils sont calculés sur les communes de plus de 40.000 habitants. Pour les services aux entreprises, plus de la moitié de ces communes ont des valeurs proches de la moyenne et 25 % présentent une spécialisation dans ces secteurs (22 % de ces zones présentent une sous-représentation). Les services d'intérêt général sont également très présents dans les communes de plus de 40.000 habitants. Au niveau de l'industrie, 28,1 % des communes de plus de 40.000 habitants sont spécialisées, 28,1 % ont une position proche de la moyenne et 43,8 % sont sous-spécialisées. Ces derniers chiffres permettent de dire que ces zones ne semblent pas présenter une nette orientation industrielle, mais se tournent plutôt vers les services. L'analyse des conditions générales de la concentration des services aux entreprises permet de montrer qu'il y a dans ces secteurs une forte concentration urbaine au sommet de la hiérarchie urbaine belge. Cette concentration spatiale se traduira à son tour par une certaine répartition de l'emploi sur le territoire national. Il convient donc d'analyser la répartition spatiale de l'emploi des services aux entreprises dans les régions urbaines en Belgique.

### C. La répartition de l'emploi des services aux entreprises dans les régions urbaines belges

S'il apparaît a priori que les services aux entreprises tendent à se localiser dans les villes les plus importantes du pays (villes de plus de 40.000 habitants), il convient de se demander s'il existe des différences entre les zones urbaines à cet égard. À cette fin, nous nous baserons sur la distinction entre les grandes zones urbaines (Bruxelles, Anvers, Charleroi, Gand et Liège) et les zones d'urbanisation moyenne (Bruges, Courtrai, Genk-Hasselt, La Louvière, Louvain, Malines, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournai et Verviers). Les 17 régions urbaines du pays concentrent environ 80 % de l'emploi national dans les services aux entreprises (Tableau 5) sur l'ensemble de la période étudiée (81 % en 1982 contre 77,3 % en 1996), laissant au « reste de la Belgique » (définie comme la Belgique moins les 17 régions urbaines) 20 % de cet emploi (18,6 % en 1982 contre 22,7 % en 1996) : le développement des services aux entreprises

**Tableau 4. Coefficients de concentration et spécialisations sectorielles en Belgique en 1996**

<b>Ensemble des villes belges</b>				
SECTEURS	GINI	Indices de concentration		
		<80	81-120	>120
Industrie	0,6471	46,7	19,2	34,1
Services marchands	0,8020	55,9	30,7	13,4
Services usuels	0,7995	28,6	37,5	33,9
Services d'intérêt général	0,7630	35,0	29,5	35,5
<b>Services aux entreprises, dont :</b>		63,7	26,1	10,2
Commerce de gros	0,6893	43,8	28,5	27,7
Communication	0,6643	50,6	25,5	23,9
Etude, conseil, assistance	0,6658	76,8	11,7	11,5
Finance, assurance, immobilier	0,5159	89,1	6,8	4,1
Location	0,5272	75,1	7,6	17,3
Services traditionnels	0,5656	79,4	7,5	13,1
Services de transport	0,5235	65,9	14,4	19,7
<b>Villes de plus de 40.000 habitants</b>				
Industrie	0,6471	43,8	28,1	28,1
Services marchands	0,8020	18,8	56,2	25,0
Services usuels	0,7995	12,5	65,6	21,9
Services d'intérêt général	0,7630	21,8	34,4	43,8
<b>Services aux entreprises, dont :</b>		21,9	53,1	25,0
Commerce de gros	0,6893	43,7	34,4	21,9
Communication	0,6643	31,2	31,3	37,5
Etude, conseil, assistance	0,6658	6,3	49,9	43,8
Finance, assurance, immobilier	0,5159	59,3	18,8	21,9
Location	0,5272	37,5	25,0	37,5
Services traditionnels	0,5656	34,4	21,9	43,7
Services de transport	0,5235	68,7	9,4	21,9

Source : Données d'emploi de l'ONSS, calculs personnels.

**Tableau 5. Evolution de la répartition de l'emploi dans les services aux entreprises de 1982 à 1996**

Part des zones urbaines dans l'emploi des services aux entreprises en Belgique					
	1982	1986	1990	1994	1996
Total national	599.546	629.392	740.703	836.370	872.643
Grandes zones urbaines	404.802	418.681	472.700	524.221	539.961
Part relative des GZUs	0,6752	0,6652	0,6382	0,6268	0,6188
Zones d'urbanisation moyenne	82.877	90.172	113.439	129.737	134.868
Part relative des ZUMs	0,1382	0,143	0,153	0,155	0,1546
Total des zones urbaines	487.679	508.853	586.139	653.958	674.829
Part des régions urbaines	0,8134	0,8085	0,7913	0,7819	0,7733
Part du reste de la Belgique	0,1866	0,1915	0,2087	0,2181	0,2267

Source : Données d'emploi de l'ONSS, calculs personnels.

est donc bien un phénomène urbain (par exemple Martinelli, 1991). La seconde impression qui prévaut est l'absence de relais en ce qui concerne les services aux entreprises entre les centres de niveau I (les 5 GZUs) et le niveau inférieur (les 12 ZUMs) qui constituent le maillage urbain de base. En effet, les grandes zones urbaines (GZUs) représentent une part substantielle de l'emploi par rapport aux zones d'urbanisation moyenne (ZUMs) avec plus de 60 % de l'emploi national dans ces activités (67,5 % en 1982 et 61,9 % en 1996), alors que la part des ZUMs est de 13,8 % en 1982 et 15,5 % en 1996. En conséquence, si les services aux entreprises présentent une forte orientation urbaine, leur concentration favorise le haut de la hiérarchie urbaine en Belgique.

Il convient néanmoins de faire deux remarques relatives à l'évolution de l'emploi entre 1982 et 1996. En effet, le tableau 5 montre, d'une part, un affaiblissement des grandes zones urbaines dont la part dans l'emploi national passe de 67,5 % en 1982 à 61,9 % en 1996 au profit des zones d'urbanisation moyenne au cours de la période étudiée (de 13,8 % à 15,5 %), laissant pressentir un certain rattrapage de ces zones moyennes en termes de services aux entreprises, ce que Gallouj appelle (1997) la « reprise en mains des marchés de province ». D'autre part, les chiffres suggèrent une certaine diffusion des services aux entreprises dans les zones non urbaines au détriment des régions urbaines : on constate, en effet, que la part du reste de la Belgique passe de 18,7 % en

1982 à 22,7 % en 1996 alors que la part des 17 régions urbaines passe de 81,3 % à 77,3 % au cours de la même période. Ce constat a d'ailleurs déjà été mis en exergue au niveau des indicateurs de concentration (Tableau 3). Il conviendrait évidemment d'approfondir cet éventuel rattrapage des zones moyennes et des zones non urbaines en termes de services aux entreprises.

L'analyse détaillée des chiffres d'emploi en 1996 (Tableau 6) confirme la très forte polarisation des emplois de services aux entreprises dans le cadre des régions urbaines, mais particulièrement des grandes zones urbaines qui prévalent dans tous les secteurs. Cependant, si le développement récent de ces activités bénéficie principalement aux grandes agglomérations du pays, ce sont surtout Bruxelles (avec 36,7 % de l'emploi national) et, dans une moindre mesure, Anvers (avec 13,4 % de l'emploi national) qui bénéficient de cette croissance : ces deux seules régions urbaines couvrent environ 50 % de l'emploi national dans les services aux entreprises en 1996. Très visiblement, le réseau urbain belge de niveau supérieur ne s'articule pas sur les cinq grandes zones urbaines, mais sur deux pôles centraux que sont Bruxelles et Anvers, soutenus par trois pôles accessoires (Charleroi, Gand et Liège), ce qui est de nature à limiter leur rôle régional. Cette hyperconcentration des services aux entreprises ne peut rester sans effet sur la dynamique régionale. On peut néanmoins se demander si cette emprise des grandes zones urbaines concerne l'ensemble

**Tableau 6. Les services aux entreprises par secteurs et types de zones (%)**

	1996		
	GZUs*	ZUMs	Zus
Commerce de gros	58,7 (35,7) (12,1)	13,9	72,6
Services de communication	55,8 (33,6) (7,8)	18,9	74,7
Finance-assurance-immobilier	73,6 (52,2) (11,9)	12,1	85,7
Services de location	68,5 (39,8) (12,0)	14,5	83,0
Services aux entreprises dont :	61,8	17,8	79,5
Etude-conseil-assistance	59,1 (34,7) (10,8)	17,9	77,0
Services traditionnels	64,4 (35,4) (23,9)	17,6	82,0
Services de transport	60,1 (25,9) (15,2)	15,1	75,2
<b>Total</b>	<b>61,9 (36,7) (13,4)</b>	<b>155</b>	<b>77,3</b>

Source : Données d'emploi de l'ONS, calculs personnels, \*avec entre parenthèses les parts de Bruxelles et d'Anvers.

des services aux entreprises ou certains secteurs particuliers, alors que d'autres se retrouveraient indifféremment dans l'ensemble des régions urbaines.

La concentration dans les grandes zones urbaines diffère sensiblement selon les secteurs et elle est la plus forte pour le secteur finance-assurance-immobilier, la location et certains services d'études-conseil-assistance. Une analyse plus approfondie nous a déjà permis de constater que la concentration des services aux entreprises au sommet de la hiérarchie urbaine belge (dans les GZUs) est particulièrement marquée pour certains services comme la publicité (86 % dont 70 % pour la seule région bruxelloise et 11 % pour Anvers), les « autres services aux entreprises » (73,5 % dont 51,3 % pour Bruxelles et 12,3 % pour Anvers) ou encore les services techniques (68,4 %, dont 36 % pour Bruxelles et 19,3 % pour Anvers).

Au terme de cette analyse, il apparaît que le développement récent de l'emploi dans les services aux entreprises est incontestablement un phénomène urbain. Il semble bénéficier principalement aux grandes agglomérations du pays, en premier lieu Bruxelles et Anvers. Les situations des autres régions urbaines, qu'elles soient grandes ou petites, diffèrent profondément.

### III. LA SPECIALISATION DES REGIONS URBAINES BELGES DANS LES SERVICES AUX ENTREPRISES : MISE EN EVIDENCE DU ROLE DES VILLES MOYENNES

Après avoir étudié la concentration spatiale dans les services aux entreprises et les incidences de celle-ci sur la répartition de l'emploi dans les régions urbaines du pays, il est intéressant de spécifier quelles sont les régions urbaines belges spécialisées dans ces activités : s'il est vrai que celles-ci tendent à se regrouper dans les plus grands foyers d'emploi, on devrait constater que les plus grandes zones présentent les plus hauts indices de spécialisation. Il serait, en effet, normal que les grandes zones urbaines soient plus spécialisées dans ces activités que les zones d'urbanisation moyenne ; cette spécialisation résulterait ainsi de leur plus grande taille économique (mesurée en volume d'emploi ou de population) par rapport à celle des zones d'urbanisation moyenne. Qu'en est-il de cette assertion ?

Le tableau 7 présente les indices de spécialisation sectoriels dans les régions urbaines. Globalement, 5 des 17 régions urbaines présentent une spécialisation dans les services aux entreprises (indice > 1) : il s'agit de Bruxel-



les et Anvers pour les grandes zones urbaines et d'Ostende (dont la situation résulte essentiellement de son hyperspécialisation dans le secteur du transport, avec un indice sectoriel de 2,95 en 1996), Courtrai et Louvain pour les zones d'urbanisation moyenne.

D'un point de vue sectoriel, les spécialisations les plus marquées se situent au niveau des services traditionnels, des services de communication et des services études-

conseil-assistance. Par contre, les secteurs du commerce de gros, du transport et de la finance-assurance-immobilier ne présentent pas de nette spécialisation dans les régions urbaines.

Ce sont principalement les zones de Bruxelles et d'Anvers qui présentent les spécialisations les plus marquées dans les services aux entreprises. Deux autres constats méritent cependant d'être soulignés. D'une part, la si-

**Tableau 7. Les indices de concentration des services aux entreprises dans les régions urbaines en 1996**

Les régions urbaines	Services aux entreprises	Détail des services aux entreprises					
		Com. de gros	Commu.	Etude, conseil, assistance	Finance, assurance, immobilier	Services tradit.	Services de transport
BRUXELLES	<b>1,48</b>	<b>1,44</b>	<b>1,35</b>	<b>1,40</b>	<b>2,10</b>	<b>1,43</b>	<b>1,04</b>
ANVERS	<b>1,26</b>	<b>1,14</b>	0,73	<b>1,02</b>	<b>1,12</b>	<b>1,43</b>	<b>2,25</b>
CHARLEROI	0,82	0,80	<b>1,19</b>	0,90	0,61	0,79	0,70
GAND	0,91	0,85	0,83	<b>1,04</b>	0,76	<b>1,08</b>	0,90
LIEGE	0,84	0,72	<b>1,15</b>	0,99	0,68	<b>1,05</b>	0,64
BRUGES	0,86	0,74	0,92	0,71	0,56	0,71	<b>1,73</b>
COURTRAI	<b>1,02</b>	<b>1,09</b>	0,92	<b>1,50</b>	0,69	<b>1,07</b>	0,61
GENK- HASSELT	0,86	0,76	0,79	<b>1,25</b>	0,52	<b>1,18</b>	0,67
LA LOUVIERE	0,62	0,59	0,91	0,73	0,29	0,80	0,58
LOUVAIN	<b>1,01</b>	0,78	<b>1,07</b>	<b>1,18</b>	<b>1,54</b>	<b>1,14</b>	0,43
MALINES	0,99	<b>1,35</b>	<b>1,42</b>	0,96	0,59	0,78	0,74
MONS	0,69	0,47	<b>1,39</b>	0,69	0,53	0,84	0,66
NAMUR	0,80	0,56	<b>1,43</b>	0,77	0,75	<b>1,47</b>	0,57
OSTENDE	<b>1,09</b>	0,67	<b>1,05</b>	0,71	0,61	<b>1,20</b>	<b>2,95</b>
SAINT- NICOLAS	0,84	<b>1,08</b>	0,63	0,98	0,39	<b>1,05</b>	0,72
TOURNAI	0,66	0,51	0,93	0,80	0,61	0,27	0,84
VERVIERS	0,75	0,68	<b>1,41</b>	<b>1,12</b>	0,47	0,53	0,31

Source : Données d'emploi de l'ONSS, calculs personnels; en gras, les zones présentant une spécialisation (IC>1).

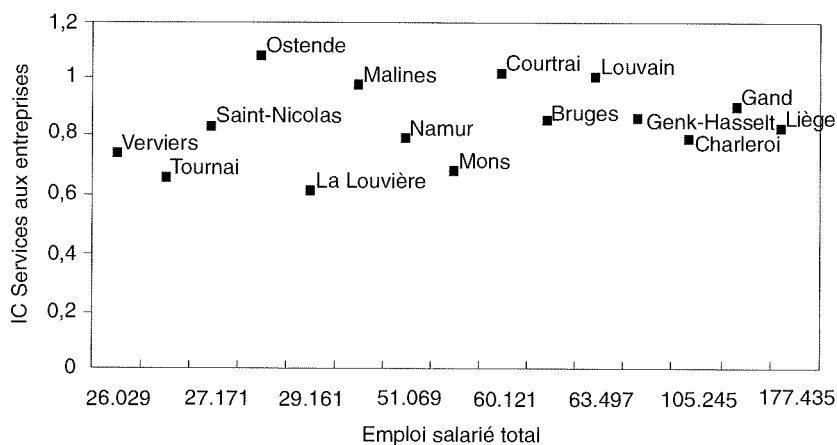
tuation des autres grandes zones urbaines (Charleroi, Gand et Liège) n'est pas forcément meilleure que celle des villes moyennes. D'autre part, il semble que certaines de ces zones moyennes (Courtrai, Genk-Hasselt et Louvain) soient capables, au même titre que les grandes villes, d'attirer les services aux entreprises et se caractérisent, elles aussi, par une certaine spécialisation dans ces activités. Nous pouvons alors nous interroger sur la validité de l'hypothèse selon laquelle les grandes zones urbaines sont toujours plus spécialisées que les zones d'urbanisation moyenne dans les services aux entreprises.

Cette remise en cause est confirmée par le graphique 1 qui présente le lien entre la taille économique des régions urbaines (mesurée par le volume d'emploi) et les indices de spécialisation dans les services aux entreprises. On devrait avoir une relation positive entre la taille économique et la spécialisation, ce qui ne semble pas se vérifier (notamment par la position relative de Bruges,

des services aux entreprises dans la mesure où la plupart de ces services sont fournis par les grandes agglomérations : les villes moyennes seraient condamnées à fournir uniquement des services « banals » à leur hinterland.

Dans ce contexte, la répartition des services aux entreprises jouerait un rôle déséquilibrant dans la dynamique régionale en raison du court-circuitage qui entrave la diversification du tissu économique et le développement à long terme des villes petites et moyennes. En effet, on tendrait vers une verticalisation de la hiérarchie urbaine en termes de services aux entreprises qui constituerait un obstacle à un développement équilibré du territoire.

Nos résultats dans le cadre de la Belgique semblent remettre en cause cette hypothèse de court-circuitage des villes moyennes sur le plan des services aux entreprises. Cependant, certaines de ces zones réussissent mieux à capter de telles activités que d'autres, à taille relative-



Graphique 1. Lien entre l'emploi total et les indices de concentration dans les services aux entreprises dans les régions urbaines en 1996

Genk-Hasselt et St-Nicolas). Par ailleurs, il apparaît que des zones qui devraient présenter des indices de concentration relativement proches (au vu de leur volume d'emploi respectif) divergent fortement (Bruges, Courtrai et Mons pour un volume d'emploi proche des 60.000 unités ; La Louvière, Ostende, St-Nicolas, Tournai et Verviers pour un volume d'emploi de quelque 25.000 unités). D'autres facteurs que l'emploi doivent donc être considérés pour essayer de comprendre ces différences.

Ceci permet de penser que les villes moyennes, du moins certaines d'entre elles, pourraient avoir un rôle à jouer en termes de services aux entreprises et seraient partie intégrante des nouvelles logiques économiques qui se mettent en place. Ceci réfuterait alors le rôle de « simple relais » que leur attribue parfois la littérature. Les auteurs de cette tendance (Cunha et Racine, 1984 ; Valeyre, 1985) estiment que les villes moyennes sont court-circuitées par les grands centres urbains sur le plan

ment comparable. Ceci semble indiquer que d'autres facteurs que la taille économique doivent être considérés pour essayer de comprendre la répartition spatiale de ces activités et les spécialisations qui en résultent. Ceci est d'autant plus important que la manière dont s'opère la localisation des services aux entreprises affecte de façon croissante la structure et le développement des économies régionales. En effet, tandis que le débat antérieur sur le développement régional considérait la localisation des industries manufacturières comme le moteur essentiel de la croissance économique, les débats actuels soulignent que la localisation de certaines activités de services et, en particulier, les services aux entreprises, serait devenue pertinente pour expliquer les inégalités régionales.

Martinelli (1992) écrit à ce propos : « Si, d'un côté, le développement et la localisation des services aux entreprises sont déterminés largement par la structure de la

demande (et donc par la structure productive régionale), d'un autre côté, la présence ou non d'une offre adéquate et diversifiée de services aux entreprises influence les performances de l'économie régionale (création d'emplois, structure de l'emploi et des qualifications, création de valeur ajoutée et contribution au processus d'accumulation régional, compétitivité des firmes et de la zone par une augmentation de la productivité et la diffusion des innovations) ». On retrouve le même type de réflexion chez Illeris (1994) : « Plus les services deviennent importants pour le bon fonctionnement et la rentabilité des entreprises, plus l'existence de producteurs de services de qualité influence la localisation des utilisateurs, de sorte que ces activités font partie, au moins indirectement, de la base économique d'un territoire ».

## CONCLUSION

Le rôle des services dans l'économie apparaît aujourd'hui de plus en plus clairement et est largement débattu. On conclut généralement que ces activités impliquent une transformation structurelle de l'économie moderne aussi importante que ce fut le cas pour l'industrie au XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi les services, ce sont surtout les services aux entreprises qui suscitent une attention accrue de la part des chercheurs et des planificateurs régionaux pour diverses raisons. D'une part, ces activités contribuent significativement à l'emploi tant au point de vue quantitatif que qualitatif. D'autre part, les régions à fort potentiel de services aux entreprises semblent offrir de nouvelles opportunités et bénéficient d'un effet d'attraction sur les autres activités. En ce sens, on leur reconnaît une dimension polarisatrice exclusivement réservée jusqu'à récemment au tissu industriel. Ils ont donc un rôle primordial à jouer dans l'animation régionale. En outre, ils contribuent à la compétitivité des structures économiques régionales et deviennent une condition importante du bon fonctionnement et de la modernisation des structures productives. On leur associe, en effet, un impact sur la diffusion des innovations, la création et l'adaptation des systèmes productifs, sur le rattrapage des régions en déclin, etc. Enfin, ils constituent de plus en plus des éléments autonomes de développement régional par leur caractère exportable et deviennent ainsi un facteur essentiel de la base exportatrice régionale. Les services aux entreprises deviendraient donc une composante active du développement et de sa maîtrise ; ils constitueraient, par conséquent, un facteur essentiel de la dynamique régionale et un élément moteur de la croissance urbaine et régionale (notamment Philippe et Monnoyer, 1989 ; Martinelli, 1991 ; Gallouj, 1997). A ces différents titres, on comprend aisément que la capacité d'une région à attirer ces activités devienne un enjeu majeur. Le problème est que les services aux entreprises semblent se concentrer dans les plus grandes métropoles de chaque pays de sorte que le développement de ces activités serait au coeur de nouvelles inégalités spatiales.

Le présent article s'est intéressé au problème de la localisation et au phénomène de concentration spatiale des services aux entreprises dans le cadre de la Belgique. Au terme de cette étude, divers constats méritent d'être rappelés. Premièrement, la Belgique n'échappe pas à la tendance de tertiarisation observée dans la plupart des pays développés : l'emploi dans les services n'a cessé de croître durant les trois dernières décennies. La structure des professions et des qualifications a subi, elle aussi, de profonds changements avec notamment la montée des professions de cadres, d'employés et de professions libérales et un recul important de professions plus traditionnelles (agriculteurs, ouvriers de l'industrie, mineurs, etc.). Ensuite, si les services aux entreprises sont répartis de manière assez inégale dans l'espace, c'est surtout leur type de concentration qui les distingue des autres activités (notamment de l'industrie, mais plus particulièrement des services aux populations), les services aux entreprises se caractérisant par une très nette orientation urbaine et une très forte polarisation dans les grandes villes du pays (villes de plus de 40.000 habitants). Les services aux particuliers sont beaucoup mieux répartis dans l'espace et suivent clairement la répartition de la population. L'industrie suit, quant à elle, des schémas de localisation différents et présente un attrait moins marqué pour les grandes villes. C'est donc en termes urbains et non simplement de concentration spatiale sur tout le territoire qu'on peut lire l'inégale répartition spatiale des services aux entreprises en Belgique.

Enfin, et cela révèle un élément porteur pour tout développement régional, cette concentration urbaine ne favorise pas exclusivement le haut de la hiérarchie : certaines villes moyennes semblent avoir un rôle à jouer en termes de services aux entreprises. Ce résultat réfuterait alors le rôle de « simple relais » que leur attribue la théorie des places centrales et ouvre des opportunités intéressantes pour ces zones urbaines.

## NOTES

I Les services usuels comprennent des services comme les réparations, les services médicaux, les coiffeurs, etc. Les services d'intérêt général comprennent l'enseignement, les hôpitaux et autres institutions, ainsi que les services récréatifs et artistiques.

Recherche doctorale en cours (FUCAM).

Sauf pour l'indice de concentration de GINI relatif au commerce de gros et à l'industrie.

Excepté pour le commerce de gros et les services de communication où les pourcentages enregistrés sont élevés dans les classes moyennes et basses, traduisant une bonne répartition sur le territoire.

Le tableau 6 donne la répartition sectorielle des emplois de services par types de zones et indique la part des GZUs (avec entre parenthèses les parts relatives de Bruxelles et Anvers) et des ZUMs dans l'emploi national en 1996 pour les secteurs retenus.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALVERGNE C., 1995. L'organisation spatio-économique au cours des vingt dernières années. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 1, pp. 63-86.
- ALVERGNE C. & COFFEY W.J., 1996. De la hiérarchie urbaine aux réseaux de villes : portrait du système urbain canadien. *Note de Recherche du CER*, n° 185, 96/4.
- BEGG I., 1993. The Service Sector in Regional Development. *Regional Studies*, Vol 27, n° 8, pp. 817-825.
- CUNHA A. & RACINE J.B., 1984. Le rôle des services aux entreprises dans une société post-industrielle : technologies nouvelles et décentralisation. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 5, pp. 731-756.
- COFFEY W.J. & POLESE M., 1987. The Distribution of High Technology Manufacturing and Services in the Canadian Urban System : 1971-1981. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 2, pp. 279-299.
- GILLESPIE A.E. & GREEN A.E., 1987. The changing Geography of Producer Services Employment in Britain. *Regional Studies*, Vol 21, n° 5, pp. 397-411.
- ILLERIS S., 1989. *Services and Regions in Europe*, Ed. Avebury, Aldershot.
- ILLERIS S., 1991. Location of Services in a Service Society. *The Changing Geography of Advanced Producer Services* (P.W. Daniels et F. Moulaert Eds), Belhaven Press, New York, pp. 91-107.
- JOUVAUD M., 1997. *Localisation des services aux entreprises et croissance des agglomérations*, Thèse de Doctorat, Université d'Aix-Marseille.
- MARTINELLI F., 1991. Producer Services Location and Regional Development. *The Changing Geography of Advanced Producer Services* (P.W. Daniels et F. Moulaert Eds), Belhaven Press, New York, pp. 70-89.
- MARTINELLI F., 1992. Services aux producteurs et développement régional. *Espaces et Sociétés*, n° 66-67, pp.185-216.
- MONNOYER M.-C. & PHILIPPE J., 1989. L'importance des services aux entreprises pour le développement régional. *Note de Recherche du CER*, WP n° 64, Université d'Aix-Marseille III.
- O' HUALLACHAIN B. & REID N., 1991. The Location and Growth of Business and Professional Services. *Annals of the Association of American Geographers*, n° 81, pp. 254-270.
- SAVY M., 1994. Est-ce encore l'industrie qui structure l'espace ? Analyse de la contribution des branches d'activité économique aux différenciations inter-régionales. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 2, pp. 159-178.
- VALEYRE A., 1985. La dynamique spatiale des emplois de service liés à la production industrielle. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 4, pp. 703-725.

Adresse de l'auteur :

L. MOYART

Facultés Universitaires Catholiques de Mons

Unité de Recherche « Systèmes Economiques, Régionaux et

Publics » (SERP)

Chaussée de Binche, 151

B — 7000 Mons